

SYNDICAT NATIONAL DES POLICIERS MUNICIPAUX



Le SNPM reçu au Ministère de l'Intérieur.

Le mardi 26 Mars 2019, le SNPM a été reçu par Monsieur Philipp Alloncle (Préfet Délégué aux Coopérations de Sécurité) et par Monsieur Christophe Marboutin (Secrétaire Général).

Le SNPM était représenté par son Président, Monsieur Yves Bergerat et son Vice-Président, Monsieur Xavier Delobel.

Lors de cette entrevue de 2h00, nous avons pu aborder principalement et en détail le volet formation, le volet social, le volet armement, ainsi que les spécificités de notre métier. Nous nous sommes également appuyés sur le rapport des députés Madame Alice Thourot et Monsieur Jean Michel Fauvergue qui a servi de fil conducteur pendant le déroulement de cette réunion. Nous avons exposé nos observations sur l'ensemble des propositions liées aux légitimes revendications de notre organisation syndicale. Nos interlocuteurs ont été particulièrement attentifs et au fait des aspects techniques, statutaires et réglementaires de notre profession.

Policiers en service actif tout comme vous, les exemples que nous avons évoqués n'ont pas manqué pour illustrer nos difficultés sur la voie publique. Nous avons fait part du moral en berne des Policiers Municipaux et de leur demande de légitime reconnaissance.

Nous tenons à préciser que nos interlocuteurs ont fait preuve d'un profond respect de notre profession.

Monsieur le Préfet Philipp Alloncle nous a informé qu'il transmettra l'intégralité de nos demandes à Monsieur le Ministre de l'intérieur.

Le SNPM ne manquera pas de suivre l'évolution de ce dossier et de vous faire part des suites données à nos revendications.

Yves Bergerat.

Président du SNPM